



**Le Pays Rochois**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



# Le compostage individuel

.....  
**GUIDE D'UTILISATION**



**Le compostage  
permet de réduire  
le volume d'ordures  
ménagères...**

# Le compostage sur le territoire de la communauté de communes du Pays Rochois

Depuis 2010, la CCPR promeut le compostage afin de **diminuer la quantité de déchets produits**. Environ 30% des déchets ménagers contenus dans nos poubelles sont des déchets organiques qui se décomposent facilement, **c'est le plus gros gisement de déchets sur lequel nous pouvons agir**. Cela représente sur le territoire du Pays Rochois 82 kg par an et par habitant sur les 275 kg de déchets produits.

Composter permet de **réduire le volume d'ordures ménagères collecté** : ainsi, ce sont potentiellement 233 bennes à ordures ménagères qui éviteront de circuler sur le territoire chaque année, participant à la préservation de notre environnement et améliorant notre qualité de vie. La CCPR et le SIFEAGE accompagnent les habitants du territoire pour l'installation de leur composteur individuel.

**30%**

.....  
de nos déchets ménagers  
sont des déchets  
organiques

**82 kg**

.....  
de déchets organiques  
sont produits par an et par  
habitant sur le territoire  
du Pays Rochois



# Qu'est-ce que le compostage ?

*Le compostage est une technique de valorisation des déchets biodégradables de la cuisine, de la maison et du jardin.*

Au cours du processus, des micro-organismes (bactéries-champignons...) et d'autres organismes de plus grande taille (acariens, vers de terre, insectes...) transforment ces déchets en compost.

Le processus de compostage se fait en aérobie, c'est-à-dire qu'il se déroule en présence d'oxygène, élément indispensable pour que les déchets organiques se décomposent correctement.

Le compostage est, en fait, une technique qui reproduit le cycle naturel de décomposition de la matière organique.

## **PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT D'UN COMPOSTEUR**

### **ÉTAPE 1** **EMPLACEMENT**

L'emplacement doit être choisi avec soin, il doit être :

- Au plus près de l'habitation pour faciliter l'apport de déchets
  - Au contact de la terre pour permettre aux micro-organismes et aux vers d'accéder aux déchets
  - A mi-ombre pour éviter le dessèchement
  - Sur une surface plane pour éviter l'accumulation d'eau et le lessivage
-



## ÉTAPE 2 PRÉPARATION

Avant l'apport de premiers déchets, placez quelques branches dans le fond du composteur afin de permettre une aération naturelle à la base du tas.

Prévoyez à proximité du composteur, une réserve de matière sèche structurante (feuilles mortes, herbes séchées, broyat de branches). Vous pouvez également attirer les micro-organismes en y déposant des activateurs naturels (orties, fougères) ou un peu de compost.

---

## ÉTAPE 3 FONCTIONNEMENT

Commencez à déposer vos déchets dans le composteur.

Pensez à diversifier l'apport en déchets organiques (grosier/fin, humide/sec) et si vous le pouvez, ajoutez une poignée de matière sèche structurante. Étalez-la en brassant légèrement pour bien mélanger les couches sur les 10-20 premiers centimètres.

Déposez les déchets régulièrement afin qu'ils ne pourrissent pas dans le bio-seau.

Votre composteur peut être chargé tout au long de l'année, même en cas de baisse de température.

---

## ÉTAPE 4 ENTRETIEN

Le compost ne doit être ni trop sec, ni trop mouillé. Pensez donc à l'aérer régulièrement (toutes les 2 à 3 semaines) sur toute sa hauteur pour que les micro-organismes respirent, sans le brasser.

Pour ce faire, il suffit de créer des puits d'aération en plantant une tige à différents endroits du tas.

# 4 bonnes raisons DE COMPOSTER



**1** Agir en éco-citoyen en limitant le volume de déchets à collecter, à transporter et à incinérer.



**2** Valoriser les déchets fermentescibles, de la cuisine, de la maison et du jardin, en parfaite autonomie.



**3** Produire un engrais 100% naturel et entièrement gratuit.



**4** Lutter contre l'appauvrissement de la terre de son jardin, en matières organiques et éléments minéraux.

## Les déchets à composter

### LES DÉCHETS À METTRE DANS LE COMPOSTEUR

#### DÉCHETS DE CUISINE

- Épluchures, fruits et légumes en morceaux
- Agrumes en petits morceaux (citrons, pamplemousses, oranges...)
- Restes de repas sans sauce ni déchets animaux : pain, pâtes, riz, légumes
- Coquilles d'œufs écrasées
- Marc de café, dosettes et thé avec filtres en papiers

#### DÉCHETS DE LA MAISON

- Essuie-tout sans produits
- Papier journal
- Carton et cartonnettes des boîtes d'œuf en petits morceaux
- Fleurs fanées sans tiges en fer ni liens en plastique et déchets de plantes
- Cheveux, poils, plumes
- Terre des pots

#### DÉCHETS DU JARDIN

- Feuilles mortes et fleurs fanées
- Tontes de gazon sèches en très petite quantité
- Tailles si broyées et fragmentées
- Pailles et herbes diverses sans graines
- Restes de culture



## LES DÉCHETS DÉCONSEILLÉS

- Déchets végétaux grossiers (diamètre branche > 2-3 cm)
- Mauvaises herbes avec des graines
- Tontes de gazon
- Résineux (thuya, cyprès, pins...)
- Copeaux de bois
- Plantes malades ou traitées chimiquement
- Morceaux et croutes de fromage
- Papier glacé et cartons imprimés
- Huile de friture
- Cendres de bois
- Noyaux, coquilles de noix/noisettes, huîtres/ moules et coquillages broyés
- Sacs en plastique biodégradable

## LES DÉCHETS INTERDITS

- Restes de viande et de poissons
- Laitages
- Os
- Mégots de cigarettes
- Pansements et mouchoirs en papier
- Bois traité (aggloméré, contreplaqués...)
- Matières non biodégradables (verre, plastique, métaux...)
- Couches culottes
- Feuilles de rhubarbe en grande quantité
- Contenu des sacs aspirateurs
- Litières pour animaux
- Graviers, plâtre
- Tissus



# Le bon équilibre

*L'apport de déchets variés est indispensable pour que le processus de compostage se déroule convenablement. Il y a deux grandes catégories de déchets : les déchets humides plutôt riches en azote, et les déchets secs plutôt riches en carbone.*

**2/3  
azote**

.....  
contenus dans les déchets  
de cuisine humides

**1/3  
carbone**

.....  
contenus dans les déchets  
secs et boisés des jardins

Il faut mettre dans le tas de compost environ 1/3 de déchets secs et carbonés et 2/3 de déchets humides et azotés. C'est pourquoi il est important d'avoir à votre disposition un stock de matière sèche. Il vous suffira d'ajouter une poignée de cette matière sèche dans le composteur chaque fois que vous déposerez le contenu de votre bio-seau, s'il n'en contient pas.

.....

## ATTENTION !

L'excès de matières humides et azotées risque de provoquer des mauvaises odeurs dues au manque d'oxygène. L'excès de matières sèches et carbonées va ralentir la décomposition des déchets.

# Réaliser un bon compost

## LES ASTUCES POUR REALISER UN BON COMPOST



**En variant les apports** (2/3 de déchets azotés, 1/3 de structurant carboné) pour assurer une bonne décomposition.



**En fragmentant les gros déchets** (choux, agrumes, journaux, branches...), vous permettrez aux micro-organismes de décomposer facilement la matière.



**En brassant les nouveaux déchets** avec une petite griffe sur 20 cm, le tas sera homogène et bien aéré.



**En vérifiant l'humidité**, vous contrôlez la décomposition des déchets : le compost doit être humide mais pas trop.

## QUELQUES CONSEILS



Laissez une **petite griffe** sur le haut du compost pour brasser à chaque nouvel apport.



Evitez d'apporter un déchet en trop grande quantité dans le compost (feuilles mortes, tontes de pelouses...) car vous risquez d'empêcher l'aération et d'être gêné par de mauvaises odeurs.



Stockez vos déchets de cuisine dans le « bio-seau » et videz-le avant que ceux-ci ne pourrissent pour éviter les mauvaises odeurs et une mauvaise décomposition.



Une à deux fois par an, brassez, retournez, mélangez l'ensemble du tas, cela redémarrera l'activité des micro-organismes et accélérera la décomposition.

# À tout problème, une solution !

PROBLÈMES	CAUSES	SOLUTIONS
Mauvaises odeurs	Tas trop humide	Ajouter des déchets secs
	Aération insuffisante	Ajouter des déchets structurants, brasser plus fréquemment
Présence de filaments blancs	Tas trop sec	Arroser le tas, mettre davantage de déchets humides (épluchures...)
Grande quantité de moucheron	Prolifération possible au printemps, à la reprise de la décomposition	Recouvrir les apports d'une fine couche de matière sèche et brasser régulièrement le compost
Présence de rongeurs	Compost pailleux ou un peu sec	Apporter davantage de déchets humides et limiter le pain
	Présents déjà dans les environs	Installer un grillage au fond du composteur pour les empêcher d'entrer
Les déchets ne se décomposent pas	Déchets trop grossiers	Fragmenter les déchets
	Tas trop tassé	Brasser et apporter des déchets structurants
	Température extérieure basse	Attendre l'arrivée du printemps

**Après 10 à 12 mois de compostage, vous obtiendrez un compost mûr.**



# Comment utiliser le compost ?

## LE COMPOST JEUNE

 5-6 mois

Épandu à la surface du jardin, il poursuivra sa transformation en humus, tout en améliorant la structure du sol et en apportant des éléments fertilisants pour les plantes. Attention cependant à ne pas l'utiliser au potager ou au pied des jeunes plantes, car il risque d'inhiber leur croissance et de détruire les jeunes racines. Il ne doit pas non plus être incorporé à la terre, ni utilisé pour les semis ou les rempotages.

## LE COMPOST MÛR

 10 mois et +

À utiliser sans restriction, le compost mûr apportera aux plantes ses éléments fertilisants sur une plus longue durée. Il peut être utilisé en surface, dans les trous de plantation ou mélangé à la terre pour les semis et les rempotages.

Pour repoter mes plantes, je mélange 1/3 de compost avec 1/3 de terre de jardin et 1/3 de sable.

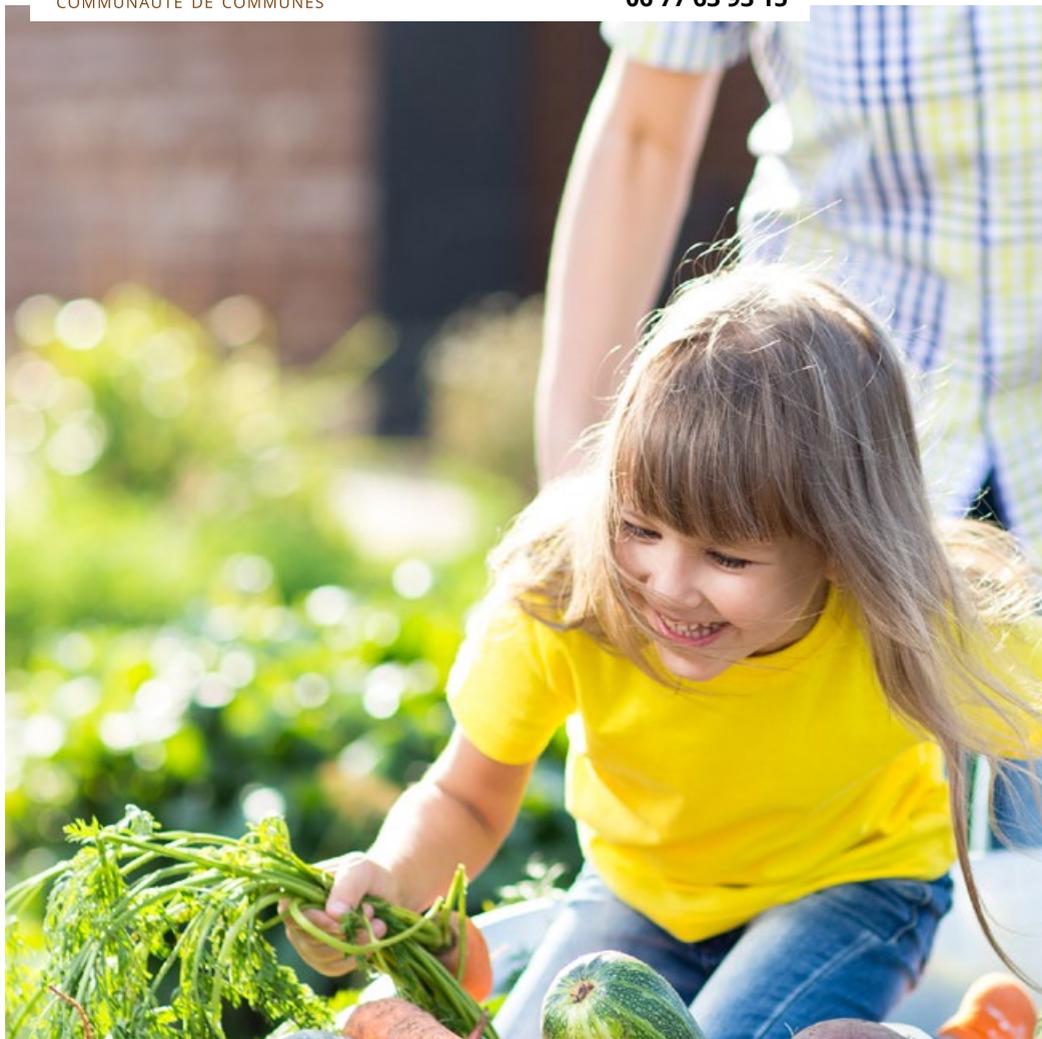
L'utilisation du compost se fait au printemps pour stimuler le sol et l'activité des vers ou à l'automne pour préserver la terre des intempéries et enrichir les plantations.



**Le Pays Rochois**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



**compostage@sidefage.fr**  
**06 77 63 93 15**



**+ D'INFO :**  
**04 50 03 39 92**  
**ccpaysrochois.fr**

**Maison de Pays**  
**1 place Andrevetan**  
**74800 La Roche-sur-Foron**

- **Vous emménagez dans un immeuble** et souhaitez poursuivre la production de compost ? Découvrez les solutions : le lombricomposteur et les aires de compostage partagé.